

Pages 10 à 12
**Tout sur le budget
communal 2024**

*C'est la Fête
du Village
et de la Musique !*

Vendredi
21 juin
Espace JKM

Mai / juin 2024 #79 www.saint-nom-la-breteche.fr



7

L'événement : Juliette, spectacle musical à l'Espace JKM



8

Visite de la « Chèvre rit » et de la ferme du Clos d'Ancoigny



9

Saint-Nom-la-Bretêche s'associe au Trail de la Plaine



12

Fin des barrières de péage sur l'axe A13-A14



AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT*

* Selon l'art. 199 sexdécies du CGI.

axéo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

Entretien de la maison
Jardins & Extérieurs
Bricolage - **Garde d'enfants**

AXEO Services Maule

n° **01 30 99 60 94**
maule@axeoservices.com

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique

L'été arrive...
Pensez à climatiser !

*Création & rénovation
de salle de bains*

24, rue Charles de Gaulle

Tél. : 01.30.56.71.87

78860 Saint-Nom-le-Bretèche

Port. : 06.80.13.98.67

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr



CULTURE
vélo
VERSAILLES GRAND PARC

VOTRE MAGASIN VÉLO

À 10 mins en voiture, sur la D7 entre la ferme de Gally
et l'aérodrome de St Cyr (parking sur place)

ROUTE / ÉLECTRIQUE / VTT / VILLE / GRAVEL / LOISIR

Spécialiste vélos
et vélos électriques



Étude posturale



Atelier de réparation



Financement

Culture Vélo Versailles Grand Parc

75-77 rue du Docteur Vaillant

78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE

01 85 40 02 05

78versaillesgp@culturevelo.com

Du Mardi au Samedi de 10h à 19h



Culture Vélo Versailles Grand Parc



Culturevelo_VersaillesGP

culturevelo.com

Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Le budget communal de l'année 2024, présenté en détail dans ce magazine, a comme prévu été adopté lors du conseil municipal du 26 mars.

Grâce à un pilotage général avisé et un suivi vigilant des services, les résultats financiers de l'exercice 2023 sont satisfaisants et la situation financière de la commune est saine.

Le budget adopté pour cette année se place dans la continuité d'une gestion raisonnable et équilibrée qui tient compte de la situation financière de notre pays, dont les répercussions sont supportées par toutes les collectivités (communes, départements, régions) ainsi que de l'inflation et des différentes décisions de l'État dont nous assumons la charge.

Le maintien du taux communal de la taxe foncière est confirmé et s'appliquera à une valeur locative majorée de 3,9 % par vote du Parlement.

Les différents projets (JKM, terrain de football...) vont pouvoir avancer avec, chaque fois que nécessaire, l'ajustement des besoins et choix corrélés aux capacités techniques et financières de la commune, exactement comme le font les particuliers ou les entreprises.

Les subventions aux associations, tenant compte avec objectivité de leurs besoins, ont aussi été votées. Nos associations ainsi soutenues vont pouvoir poursuivre et promouvoir leurs activités pour la satisfaction de tous.

Le schéma directeur d'assainissement vient de s'achever après trois années d'investigation sur les réseaux communaux d'évacuation des eaux usées et pluviales. Un ensemble de défaillances et d'anomalies détectées nous impose d'engager dès 2024 un programme de travaux qui va s'étaler sur plusieurs années. Cette situation a amené le conseil municipal à voter une augmentation de la redevance d'assainissement concernant le prix de l'eau consommée, prix qui n'avait pas bougé depuis 2009.

Nos budgets communaux auront donc bien été votés avant le 15 avril comme il convient. Il n'en est pas de même pour notre communauté de communes Gally Mauldre : le projet de budget 2024 n'a pas été adopté dans les délais prescrits.

En effet, ce projet de budget, établi sans concertation, et ne répondant pas aux attentes de Maule et de Saint-Nom-la-Bretèche, l'ensemble des élus communaux de ces deux communes ont voté contre.

Par conséquent le Sous-Préfet, de par les textes, a pris le relais pour établir un budget de substitution en s'appuyant sur la Chambre Régionales des Comptes. Les deux communes ont aussi fait part à cette juridiction de leurs remarques et questionnements.

Par ailleurs des discussions au sein d'un groupe d'élus représentatifs du conseil communautaire se tiennent pour sortir de l'impasse en bonne intelligence et

permettre un développement serein et équitable de notre intercommunalité.

Dans ce contexte, j'ai en plusieurs occasions rappelé la position de l'Association des Maires de France (AMF) que je partage ici : « *l'intercommunalité que nous défendons est au service des maires, à rebours d'une vision supra-communale qui s'érigerait en autorité sur les élus communaux* ».

Le 9 juin prochain se tiendra le scrutin pour les élections européennes. Chaque citoyen français et européen en âge de voter a la possibilité de s'exprimer en déposant son bulletin dans l'urne. Mobilisons-nous pour que notre commune reste exemplaire avec un niveau de participation reflet du civisme local.

En cette période printanière et d'ici les congés d'été de nombreux spectacles, manifestations et festivités sont prévus mobilisant associations, bénévoles et agents municipaux. La traversée de la commune par la course cycliste « homme » des Jeux Olympiques le 3 août est bien confirmée. Tous ces événements seront autant d'occasions de nous retrouver, ce dont l'équipe municipale et moi-même nous réjouissons !

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Prochain Conseil municipal
Eléctions européennes
Permanences urbanisme
Permanences juridiques gratuites
Energies renouvelables
Recensement des jeunes citoyens

5 ÉVÉNEMENTIEL

A vos agendas

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Juliette, spectacle musical
Trail de la Plaine
Expo d'art à l'aérodrome
Portes ouvertes à la ferme
Mokadame au marché
Des nouvelles d'Adrien Davin
Accès à la gare
Alerte aux moustiques tigres

10 FINANCES

Résultats 2023 et budget 2024

11 TRANSPORTS

Autoroutes de Normandie
Vélos et trottinettes Tier
Travaux sur la ligne L

14 GÉNÉRATIONS

A l'espace jeunes
Conseil municipal des Jeunes
Dynam Jeunes
Dispositif Yes+
A la bibliothèque
Journée de l'autisme à l'école
Etat-civil / hommage

16 CADRE DE VIE

Chenilles processionnaires
Ecogarde
Ecobus, gravats et encombrants

17 RETOUR EN IMAGE

18 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, ainsi que le samedi de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal devrait avoir lieu en mairie le **mardi 18 juin 2024** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr.

Consultation

Energies renouvelables

La loi « APER » oblige les communes de France à définir des **Zones d'Accélération pour des installations terrestres de production d'Énergies Renouvelables** (ZAENR). Jusqu'au 25 mai 2024, les plans des zones relatives aux énergies solaires et géothermiques sont à votre disposition en mairie et téléchargeables dans la rubrique « environnement » du site www.saint-nom-la-breteche.fr, pour recueillir vos éventuelles observations.

Élections européennes



L'élection des représentants au Parlement européen aura lieu le **dimanche 9 juin 2024** de 8h à 20h. L'adresse des bureaux de vote figure sur les cartes d'électeurs. Participeront au scrutin les citoyens français inscrits sur la liste électorale principale et les citoyens européens inscrits sur la liste complémentaire européenne.

Pour établir une procuration, rendez vous auprès d'une gendarmerie, d'un commissariat, d'un tribunal ou d'un consulat. Pour plus de précisions, contactez le numéro indiqué ci-dessous.

Par ailleurs, la commune recherche des assesseurs afin d'assurer la tenue des bureaux de vote. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter rapidement Annie Marquard, service des élections de la mairie au 01 30 80 07 11.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi contacter le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, au 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredi 12 juin** de 9h à 12h. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69.

Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 79 - Mai / juin 2024

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. Dépôt légal : Mai 2024 / ISSN 1268-4678.



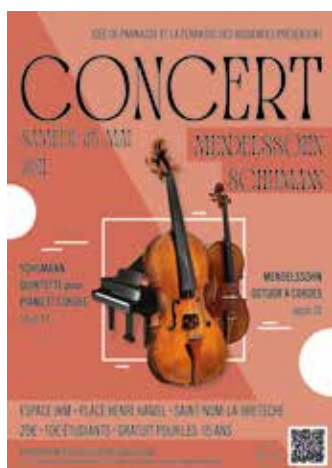
à vos agendas !

SPECTACLES

CONCERT CLASSIQUE

Samedi 25 mai

L'association *Idée de Parnasse* présente à 20h à l'Espace JKM « *Schumann, Mendelssohn, par-delà une profonde amitié* »
Entrée : 20 € (TR 10 €).



JULIETTE, LE GRAND AMOUR DE VICTOR HUGO

Dimanche 16 juin

Un événement à Saint-Nom-la-Bretèche : la comédie musicale aux 200 représentations. A 16h30 et 20h à l'Espace JKM au profit des enfants du Népal. (+Infos page 7).



+Infos ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie.
Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

ANIMATIONS

MARCHÉ DE CRÉATEURS

Samedi 25 mai

Une trentaine d'exposant(e)s professionnel(le)s présentent leurs créations, place de l'Europe, de 10h à 19h.



FÊTE DU VILLAGE

Vendredi 21 juin

Cette année, c'est la Fête du village et de la musique ! Rendez-vous à partir de 18h aux abords de l'Espace JKM. Nombreux stands, jeux et animations. Feu d'artifice à 23h.



ST-NOM RETRO GAMING

Samedi 29 juin

De 10h à minuit, à l'Espace JKM, venez découvrir (ou redécouvrir) les jeux vidéo mythiques des années 70, 80 et 90. Entrée et accès aux jeux libres (+Infos page 14).

SPORT

BUBBLE FOOT

Samedi 25 mai

La MLC propose deux séances ludiques : 6/10 ans à 14h et 11/99 ans 15h. A partir de 10 €. Places limitées. Inscriptions : 01 34 62 54 65



FAITES DU SPORT !

Dimanche 23 juin

1^{ère} édition de cette grande fête organisée avec les associations sportives de la ville. Ouverte à tous à partir de 10h. Venez vous prendre aux jeux ! +Infos auprès du SACA*.



SOUVENIR

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Mardi 18 juin

Appel du Général de Gaulle au monument aux Morts

SANTÉ

FORMATION SECOURISME

Dimanche 26 mai

Deux sessions gratuites : 10h-12h et 14h-16h, à l'Espace JKM. Inscriptions auprès du SACA*.

EXPOSITION

EXPO REG'ART 78

Du 7 au 10 juin

L'association *Reg'art 78* organise une exposition d'art collective à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain, sur le thème de l'eau. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.



HORS NOS MURS

JOURNÉE DES ARTISTES

Samedi 25 mai

Artistes, sculpteurs, photographes s'installent à l'aérodrome de Chavenay-Villepreux de 10h à 18h sans interruption. (+Infos page 9).

TRAIL DE LA PLAINE

Dimanche 30 juin

Circuits de 1, 3, 11 et 22 km adaptés à différents niveaux, + marche nordique de 11 km au départ du stade du Sibano à Noisy-le-Roi. Inscriptions sur www.trailsdelaplaine.run. Remise des dossards le samedi 29 juin (+Infos page 9).



Services Funéraires

7j/7

Plaine de Versailles

24h/24

DIRECT
OBSÈQUES

01 30 54 96 48

<https://www.pf-plainedeversailles.fr/>

CENTRE COMMERCIAL SUPER U
Noisy-le-Roi

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



Évasions Gourmandes

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie



Produits faits maison • Découvrez notre gamme et pains bio



Boulangerie



Pâtisserie



Viennoiserie



Confiserie



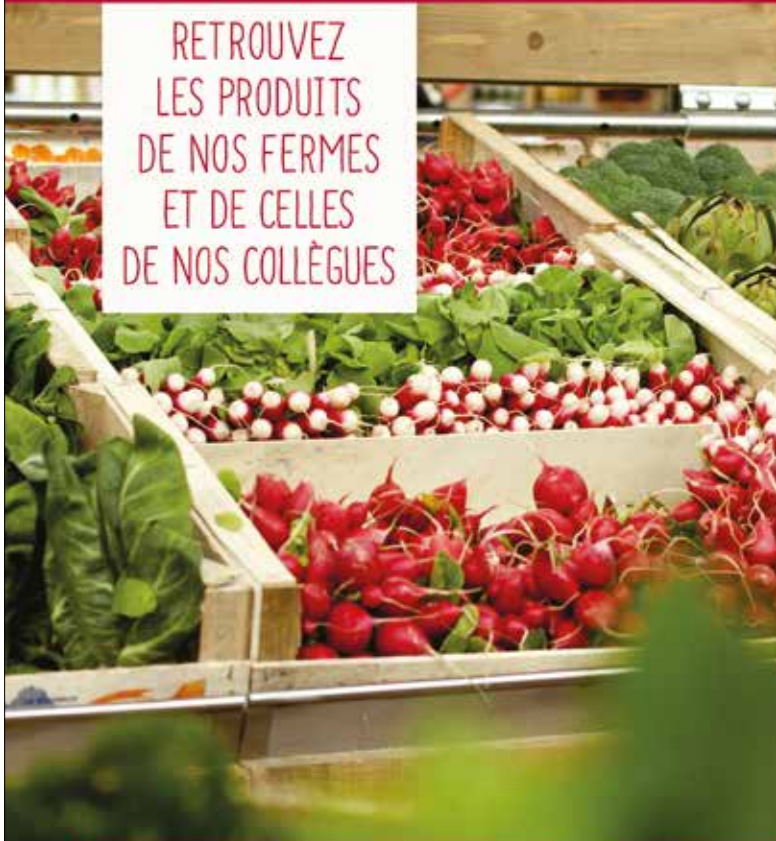
Traiteur

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi : 7h-19h30 • Le dimanche fermeture à 18h

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

Événement culturel

Le spectacle musical Juliette

Le 16 juin, Juliette Drouet, le grand amour de Victor Hugo, vous donne rendez-vous à l'Espace JKM avec la présence exceptionnelle de 50 choristes.

Victor Hugo est marié et père de cinq enfants lorsqu'il rencontre Juliette Drouet, une jeune comédienne de 27 ans. Dès lors, celle-ci abandonne sa carrière théâtrale pour se consacrer avec dévotion à cet homme, dans une relation amoureuse jusqu'à la mort. Durant plus de 50 ans, elle lui écrit environ 22 000 lettres qui témoignent de l'amour inconditionnel qu'elle lui voue, jusqu'à consentir à une vie sous emprise dénuée de liberté.



© Gilles Vautier

Elle est auteure, compositeur, chanteuse et comédienne. Lui est pianiste, compositeur et arrangeur. Kareen Claire et Cyril Duflot-Verez étaient fait pour se rencontrer. En couple à la ville et partenaires à la scène, ils ont été séduits par Saint-Nom-la-Bretèche pour son caractère « village » et viennent de s'y installer. Très vite, ils font la connaissance d'habitants impliqués dans la vie associative et déjà, le projet de présenter « *Juliette, le grand Amour de Victor Hugo* » à l'Espace JKM naît dans les esprits avec enthousiasme. Ce spectacle musical aux 200 représentations est chaque fois couronné de succès. Kareen Claire donne corps et voix à Juliette Drouet dans une véritable comédie musicale de poche qu'elle a composée et écrite en s'inspirant des correspondances adressées à Victor Hugo. Sur scène, un dialogue s'instaure avec la voix off de l'illustre écrivain, magistralement interprétée par l'acteur Jean-Michel Branquart. Mise en scène par Bernard Schmitt et mise en lumière par Jacques Rouveyrol-

lis, (deux complices de Johnny Hallyday durant 20 ans), la pièce est ponctuée par les orchestrations au piano composées par Cyril Duflot-Verez, lui-même pianiste attiré de Mireille Mathieu, et par les chants des choristes du chœur Hexasong.



LA PRESSE EN PARLE :

On adore ! (La Provence)

Un petit joyau (France Bleu)

Charismatique et talentueuse (Le Figaro)

Une romance enchantée (L'Officiel)

© Gilles Vautier



Juliette a inspiré les personnages des œuvres de Victor Hugo les plus emblématiques dont « *Les Misérables* » !

Durant le coup d'État de 1851, elle sauve la vie de son amant devenu un opposant du pouvoir, l'accompagnant dans son exil. De cette relation amoureuse épistolaire, Juliette livre à la postérité un pan intime de la vie de Victor Hugo.

Encensé par la presse, ce spectacle tout public d'une heure vingt est dédié au compositeur Jean Musy, ami proche de Kareen Claire et Cyril Duflot-Verez, qui a rejoint les étoiles. Les bénéfices des représentations seront reversés à l'association *Népal Sentiers d'Avenir* pour aider les enfants défavorisés du Népal. Séances à 16h30 et 20h.

Entrée : 20 € (tarif réduit : 15 €)

+Info : www.saint-nom-la-breteche.fr

MokadÂme

La torrèfaction artisanale s'invite au marché

Depuis fin février, un nouveau stand de torrèfaction artisanale et collaborative est présent au marché de Saint-Nom-la-Bretèche, place de l'Europe, chaque vendredi de 7h30 à 12h30.

Eric Platel, torrèfacteur à Plaisir, importe du café en grain bio ou issu du commerce équitable de petits producteurs du Pérou, de Colombie, du Guatemala, du Honduras ou encore du Brésil.

Il propose parallèlement des spécialités malgaches provenant de petits fournisseurs : chocolat « Menakao », vanille et épices, ainsi que du miel et des confitures artisanales produits localement. Possibilité de dégustation de cafés moulus sur place.

Contact : 06 30 11 45 53 / torrefartisa@mokadame.fr

+Info : Facebook et Instagram : @mokadame.cafe



Des nouvelles d'Adrien Davin



Le boxeur Adrien Davin que nous avons présenté dans le magazine précédent poursuit son parcours en vue de participer aux Jeux Olympiques 2024.

Pour rappel, ancien habitant du village (sa famille y vit toujours), désormais membre de l'équipe nationale bolivienne, Adrien s'entraîne au *Beaver Boxing Club* au Canada et au *LMX Ring Olympique* en France qu'il a récemment représentés dans de grands tournois mondiaux tels que le *World Boxing Tour* et les Championnats Continentaux Panaméricains.

Bonne nouvelle : Adrien vient d'être sélectionné pour participer au prochain tournoi mondial de qualification en Thaïlande !

Vous pouvez toujours le soutenir et l'aider à financer ses frais d'entraînement en participant à la kagnotte en ligne :



www.kagnotte.com/k/road-to-paris-2024---adriendavin.html

Portes ouvertes à la ferme !

à la « Chèvre rit » de Manon, dimanche 26 mai



Venez faire connaissance avec les chèvres de Manon Moignier de 10h à 18h, au 33 rue des Ormes :

- visites guidées de la ferme toutes les heures.
- marché de producteurs locaux : safran, fruits et légumes, produits cosmétiques, viande, pâtes, légumineuses, huiles...
- animations ferme pédagogique « *Il était une ferme* »
- structure gonflable, jeux pour enfants.
- restauration sur place : *l'Entrepotes, Fromages et papilles, Chez Aurèle, Serge Profiterolier, Foudafrrique.*
- tombola.

La boutique de la *Chèvre rit de Manon* vous proposera tous ses produits phares : fromages, faiselle, glaces, flans, yaourts et crèmes dessert...

Parking gratuit. Suivez le fléchage pour éviter les problèmes de stationnement dans les rues du Vallon de Chavenay. Attention : chiens interdits.

à la ferme du Clos d'Ancoigny, dimanche 2 juin

De 10h à 18h, D74 (route de Chavenay).

Cette année, au cœur des portes ouvertes, la tentative de battre le record de la plus grande tarte aux fraises des Yvelines, en partenariat avec la boulangerie pâtisserie *Les délices de Saint-Nom*.

Sont aussi prévus des visites guidées, des animations et jeux pour enfants et de la musique ! Au programme : *Les Folsün, The Meridians* et un 3^e groupe mystère. La restauration sur place sera assurée par *L'Entrepotes*.

Vous pourrez aussi bien sûr en profiter pour faire le plein des produits de la ferme. **+Infos :** ferme-dancoigny.com



Trails de la Plaine

Relevez le défi !

Cette année, Saint-Nom-la-Bretèche s'associe à la 3^e édition des *Trails de la Plaine* qui se tiendra le dimanche 30 juin 2024 au départ du stade du Sibano à Noisy-le-Roi.



Le programme propose quatre circuits de 1, 3, 11 et 22 km adaptés à différents niveaux, ainsi qu'une marche nordique de 11 km.

Les parcours se dérouleront principalement dans la Plaine de Versailles, avec une incursion en forêt de Marly-le-Roi pour les coureurs du 22 km.

L'événement vise à promouvoir l'activité physique en famille, la découverte de la région et le soutien aux producteurs agricoles locaux. Pour chaque inscription, 1 euro sera reversé à l'association « *Un Pas Vers la Vie* », soutenant les enfants autistes et leurs familles.

Les *Trails de la Plaine* sont également ouverts aux personnes en situation de handicap, avec une invitation spéciale aux enfants de l'IEM de Bailly.

L'événement se veut convivial et fair-play, avec remises des prix, une tombola, de la restauration rapide et d'autres surprises.

Un certificat médical est obligatoire, sauf pour le 1 km non chronométré. Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.trailsdelaplaine.run avec remise des dossards au stade de Noisy-le-Roi le samedi 29 juin 2024.

Un appel aux bénévoles est lancé pour être « signaleur » lors des différentes courses. Les volontaires (majeurs et titulaires d'un permis de conduire) sont invités à se faire connaître au plus vite au 06 43 32 45 28.

Accès à la gare

Réaménagement de la route des Muses

Les travaux d'aménagement de la route forestière des Muses située sur le territoire de L'Étang-la-Ville ont débuté début avril et devraient se poursuivre durant la période estivale.

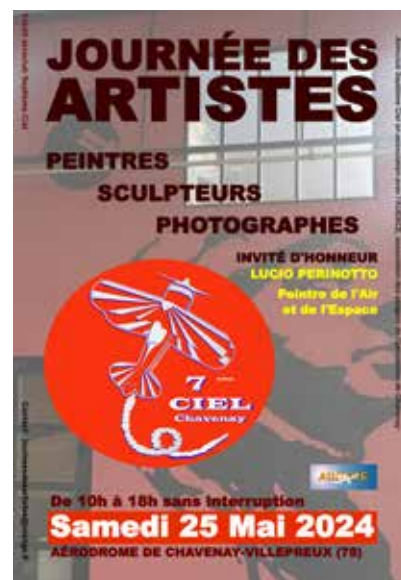


L'objectif est notamment de prolonger jusqu'à la gare la piste cyclable et piétonne déjà créée par notre commune il y a quelques années.

Les travaux ont été planifiés en trois phases :

- durant la 1^{ère} phase, les travaux ont concerné la section située entre la route Royale et le virage.
- la 2^e phase se déroule actuellement, du 2 au 29 mai, entre le virage et le parking. Les travaux sont organisés par demi-chaussée.
- La phase 3 durera 42 jours du 30 mai au 26 juillet et concernera la zone de parking. Elle pourrait cependant être reportée durant la période estivale. Les travaux s'effectueront par moitié de parking.

JOURNÉE DES ARTISTES



L'aéroclub *Septième Ciel*, en partenariat avec l'*AUDACE* (association des usagers de l'aérodrome de Chavenay), accueillent plus de 25 artistes, des peintres principalement, dont Lucio Perinotto, peintre officiel de l'air et de l'espace, invité d'honneur de cette troisième édition, mais également des sculpteurs et des photographes qui exposeront leurs oeuvres dans un espace de 1 000 m² situé sur l'aérodrome de Chavenay-Villepreux, samedi 25 mai, de 10h à 18h sans interruption. Ces oeuvres seront exposées autour d'avions de voltige et de voitures de collection.



Prévention

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) vient d'installer un piège à moustiques tigres sur notre commune afin d'en estimer la population.

Chacun peut agir pour limiter la prolifération de cet insecte vecteur de maladies. Téléchargez la plaquette d'information sur le site de la mairie (rubrique prévention).

Résultats 2023 et budget 2024

Conformément à la réglementation, le Rapport d'orientations budgétaires (ROB) a été présenté lors du conseil municipal du 6 février 2024 ; les résultats 2023 et le budget 2024 ont été adoptés lors du conseil du 26 mars dernier.



Les résultats à fin 2023

Le résultat 2023 démontre la prudence contextuelle et la rigueur de notre gestion budgétaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont inférieures au budget initial (7 175 K€ sur 7 462 K€ prévus). Les recettes ont été supérieures aux montants attendus (8 601 k€ sur 8 561 K€ estimés).

Il faut souligner que ces bons résultats sont obtenus malgré une très forte baisse des droits de mutation liée à la diminution du nombre de transactions immobilières, à 522 K€ sur 700 K€ estimés pour 2023 (pour mémoire : 809 K€ obtenus en 2022). Comme annoncé, les recettes de la part communale de la Taxe Foncière sont en euros constants rigoureusement égales à celles de 2022 ; la municipalité ayant diminué le taux de la part communale pour compenser la hausse des bases locatives décidées par l'État.

Le montant des investissements s'avère moindre que prévu en raison de retards d'avancement de certaines réalisations (Espace JKM, centre multi-accueil) ou d'attente de confirmation de financements et de subventions. Les recettes apparaissent également inférieures au budget notamment en raison de récupérations de TVA trop fortement anticipées.

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé au 31/12/2023
Report résultats antérieurs	1 501 k€	- 70 k€	
Recettes 2023	8 678 k€	2 928 k€	
Dépenses 2023	- 7 365 k€	- 2 677 k€	
Reste à réaliser		- 1 959 k€	
Résultat fin 2023	3 417 k€	- 1 916 k€	1 036 k€

Le budget 2024 de la commune

Rappelons que par construction, les deux sections qui composent le budget – fonctionnement et investissement – doivent être chacune équilibrées entre dépenses et recettes. L'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses constitue l'autofinancement généré au cours de l'exercice. Il est l'un des apports essentiels au financement des investissements.

Section de fonctionnement

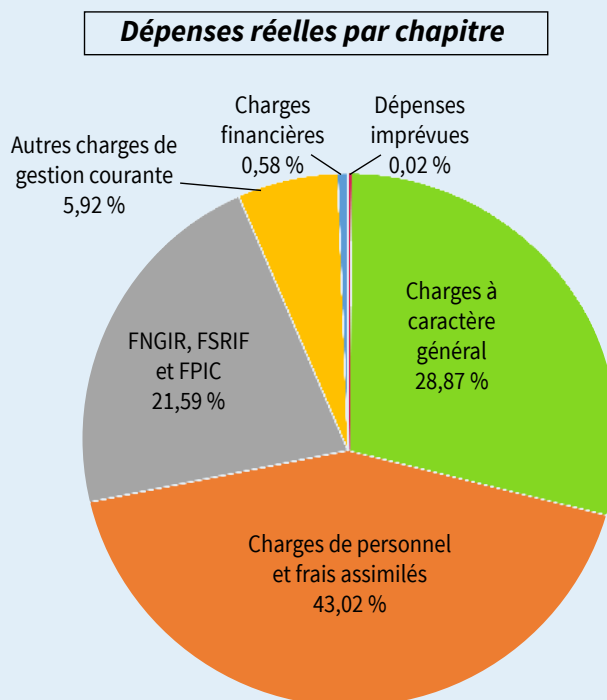
Par rapport au réalisé 2023, les charges à caractère général augmentent de 8 %, soit +165 K€ en raison de travaux d'entretien plus importants et de l'augmentation des montants de certains marchés contractuels.

Les charges de personnel sont en augmentation de 8,4 % par rapport au réalisé 2023, soit +260 K€.

Cela est dû aux décisions gouvernementales (revalorisation des indices les plus bas, hausse de la valeur du point d'indice), au recouvrement salarial important suite à un départ en retraite, et à la prise en compte d'un agent supplémentaire pour la voirie malgré les difficultés de recrutement.

Cependant, les dépenses réelles sont maîtrisées et restent toujours inférieures à ce qui est budgété.

Si on compare le budget 2024 à celui de 2023, l'augmentation de la section de fonctionnement est de 4,3 %, c'est à dire inférieure à l'inflation de 2023 qui s'est élevé à 4,9 %.



Taxe Foncière :

Nous avons choisi de laisser le taux communal de la Taxe Foncière inchangé. De son côté, le gouvernement ayant fait adopter par le Parlement, l'augmentation des bases locatives de 3,9 %, la part communale de la taxe foncière augmentera mécaniquement de ce même pourcentage.

Droits de mutation :

La forte baisse du nombre de transactions immobilières, déjà très marquée l'année dernière, risque fort de se prolonger cette année comme partout ailleurs. Cela nous incite à beaucoup de prudence quant à cette recette budgétée volontairement en baisse à 400 K€ (réalisé 2023 : 522 K€). Le 1^{er} trimestre montre malheureusement que nous avons raison d'être prudents.

Section d'investissement

Les dépenses

Les investissements classiques nécessaires (immobilisations corporelles) se poursuivent pour maintenir la qualité de nos infrastructures : étanchéité et ravalement mairie et école maternelle, poursuite du remplacement des lanternes par des LED, caméras infra-rouge de vidéo protection, réfections de voirie route de Saint-Gemme, chemin du Pré de Launay...

Les grands projets s'inscrivent sur plusieurs années, et malgré certains décalages dans le temps, continuent d'être mis en œuvre en 2024 :

- **Centre multi-accueil** : fin des travaux d'agrandissement et de mise aux normes prévue en fin d'année,
- **Ronds-points** : aménagement des abords du rond-point Sud (vers Villepreux),
- **Espace JKM** : lancement des études et des chiffrages détaillés suite aux études préliminaires,
- **Terrain de foot** : démarrage des travaux au 2^e semestre,
- **Eglise** : études et sondages complémentaires.

Compte tenu des reports de calendriers, les restes à réaliser 2023 sont importants. Rappelons cependant qu'il s'agit de dépenses déjà budgétées l'année dernière, donc déjà financées, pour des travaux restant à réaliser ou déjà effectués mais pas encore payés.

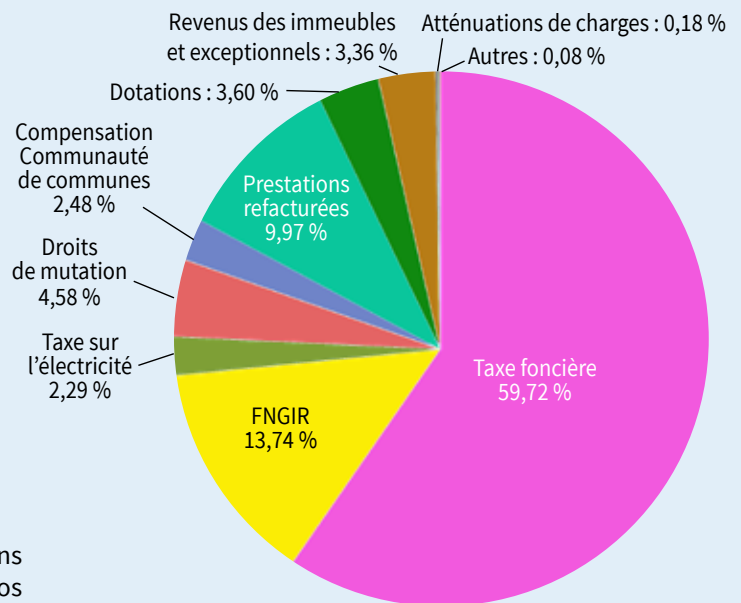
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024
Annuités d'emprunts	208 k€
Immobilisations corporelles et incorporelles	969 k€
Immobilisations en cours	165 k€
Opérations d'équipements	1 708 k€
Restes à réaliser (RAR) 2023	2 898 k€
Programme d'investissement	120 k€
Total	6 068 k€

Les recettes

L'autofinancement reste satisfaisant grâce à la gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement.

L'excédent capitalisé de 2023 est également important, en particulier grâce à l'emprunt de 1 M€ souscrit fin 2022 (date ultime pour bénéficier du taux avantageux négocié) mais

Recettes réelles par chapitre



qui n'a pas été consommé. L'emprunt supplémentaire initialement prévu en 2024 peut ainsi être reporté à l'année prochaine, ce qui devrait aussi permettre de profiter de la baisse des taux déjà engagée.

Il reste cependant une grande incertitude sur les subventions attendues, en particulier celles venant du Département. Il nous a été clairement indiqué que les finances du département ne permettront pas d'apporter aux communes le soutien habituel. Au risque de les perdre, on ne peut pas commencer des travaux avant d'avoir reçu les notifications officielles des subventions accordées. Cette situation risque d'impacter significativement les opérations prévues, tant sur le calendrier que sur leur ampleur.

L'autofinancement est à un niveau élevé, en raison de l'emprunt de 1 M€ que nous avons reçu fin 2022. Comme indiqué précédemment dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, d'autres emprunts pourront être envisagés ultérieurement. Ils dépendront de l'avancement des projets, sachant que notre gestion nous autorise largement cette capacité d'emprunts.

Ne figurent dans le budget que les subventions déjà notifiées, soit 15 K€. L'emprunt « d'équilibre » est fictif et sert uniquement à la présentation dépenses = recettes, sachant qu'il disparaîtra avec l'annonce officielle des subventions obtenues.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024
Amortissements	160 k€
Autofinancement	1 959 k€
Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	1 777 k€
FCTVA et taxe d'aménagement	385 k€
Restes à réaliser (RAR) 2023	939 k€
Excédent N-1 reporté	182 k€
Subventions	15 k€
Emprunt d'équilibre	651 k€
Total	6 068 k€

L'équilibre budgétaire

Le total du budget s'établit à 15 967 k€ (Fonctionnement : 9 899 k€ + Investissements : 6 068 k€).

Pour être encore plus précis, il convient d'extraire les écritures internes purement comptables (exemple : FNGIR) d'une section vers l'autre, pour ne retenir que les valeurs dites réelles :

- Dépenses de fonctionnement : 7 780 k€
- Dépenses d'investissement : 6 068 k€

		DÉPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	<i>Charges à caractère général</i>	2 246 k€	1 037 k€	<i>Reprise du résultat</i>
	<i>Charges de personnel</i>	3 347 k€	8 862 k€	<i>Recettes hors résultat</i>
	<i>Autres charges</i>	2 187 k€		
	<i>Amortissements</i>	160 k€		
	<i>Autofinancement</i>	1 959 k€		
	Total	9 899 k€	9 899 k€	
INVESTISSEMENT	<i>Annuité capital</i>	208 k€	160 k€	<i>Amortissements</i>
	<i>Reste à réaliser 2023</i>	2 898 k€	1 959 k€	<i>Autofinancement</i>
	<i>Travaux en régie</i>	120 k€	1 777 k€	<i>Excédent capitalisé N-1</i>
	<i>Programmes d'investissement</i>	2 842 k€	939 k€	<i>Reste à réaliser 2023</i>
			651 k€	<i>Emprunt d'équilibre</i>
			385 k€	<i>FCTVA et TA</i>
			182 k€	<i>Excédent d'exécution 2023</i>
		15 k€	<i>Subventions</i>	
Total	6 068 k€	6 068 k€		
Total général		15 967 k€	15 967 k€	

Autoroutes de Normandie

Fin des barrières de péage sur l'axe A13-14



Dès le mois de juin, sur l'autoroute A14, les barrières de péage de Montesson et de Chambourcy vont être remplacées par des portiques équipés de caméras et de capteurs qui permettront aux usagers d'automatiser le paiement de leurs trajets. Ces nouveaux dispositifs seront ensuite installés sur l'autoroute A13 en fin d'année. Ce système appelé « flux libre » va permettre une circulation plus fluide, plus rapide, plus sûre, plus sereine et plus écologique. Les automobilistes effectueront un seul paiement pour tout leur trajet.

Plusieurs moyens de paiement seront proposés* :

- Avec un badge de télépéage : le montant du péage est facturé mensuellement et prélevé automatiquement. Seule précaution : bien fixer son badge au pare-brise.
- Sur le site sanef.com, deux options seront possibles : un paiement automatique après création d'un compte client, ou un paiement dans les 72h après chaque trajet.
- En espèces ou en carte bancaire, dans l'un des points de paiement du réseau agréé *Nirio* (groupe FDJ), répartis sur tout le territoire, dans les 72h suivant le trajet.

*Le non-paiement constituera une infraction et exposera le conducteur à une majoration forfaitaire puis une amende.

Vélos et trottinettes électriques Tier

Malgré le bilan très positif présenté dans le magazine municipal de décembre 2023 relatif à l'utilisation des vélos et trottinettes électriques en libre service sur tout le territoire de notre commune, le gestionnaire, la société TIER, a notifié par courrier sa décision de mettre fin à la période de test car elle rencontre des difficultés économiques. Ce mode de déplacement vertueux a pourtant trouvé son public avec plus de 1 000 utilisateurs enregistrés et des milliers de kilomètres parcourus.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Maire cherche une solution avec le prestataire pour maintenir ce service. Si ce n'est pas le cas, ce dernier doit prendre fin le 15 mai.



Travaux sur la Ligne L

Perturbations en soirée sur la ligne L et le Tram 13

Rappel : jusqu'au 21 juillet 2024, la SNCF procède au remplacement de 24 km de voies sur la ligne L du Transilien, entre Saint-Cloud et Saint-Nom-la-Bretèche. Ces travaux sont effectués de nuit, en semaine, de 20h à 6h. Ils reprendront du 7 septembre au 9 novembre 2024.

Tous les éléments de la voie (rails, ballast, traverses...) vont être remplacés afin d'améliorer les performances de cette ligne et sa sécurité. Ces travaux ont pour conséquence de priver la ligne du **Tram 13 Express** d'alimentation électrique, empêchant la circulation des trains le soir à partir de 20h. Des bus de substitution sont mis en place.

Par ailleurs, les 4 passages à niveaux situés sur l'emprise des travaux seront temporairement fermés (exemple le PN 8 situé à Marly-le-Roi sera fermé, de jour comme de nuit, du 13 mai au 20 juillet).

+Infos : malignel.transilien.com ou www.iledefrance-mobilites.fr.



A l'Espace Jeunes

Bientôt les vacances d'été !

L'Espace Jeunes sera ouvert cet été du 25 juin au 6 juillet, du lundi au samedi inclus pour les jeunes qui ne passent pas le brevet, puis du lundi 8 au samedi 13 juillet. Au programme : structure gonflable (baby foot humain), tournoi de ping-pong, jeux extérieurs, tournoi Fifa, soirées à thème...

2^e Saint-Nom Rétro Gaming

Suite au succès l'an dernier de la première édition du **Saint-Nom Rétro gaming**, le service jeunesse a le plaisir de vous convier le samedi 29 juin, de 10h à minuit à l'Espace JKM pour découvrir (ou redécouvrir) les jeux vidéo mythiques des années 1980 à 2000 : borne d'arcade, *Dance dance révolution*, simulateur Mario Kart, consoles PS5, Switch, rétro, animation découverte Oculus Méta, etc. Un rendez-vous assurément ludique et convivial ! Entrée et accès aux jeux libres.

Brocante : appel aux dons...

Chaque année, l'Espace Jeunes participe en septembre à la brocante annuelle du village. Les bénéfices de cette vente sont intégralement reversés à l'association "Mécanat Chirurgie Cardiaque" qui finance des opérations d'enfants malades du coeur. Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec Marc Eloffe et venir déposer vos objets en bon état à vendre à l'Espace Jeunes. Une façon de faire une bonne action et de se débarrasser d'objets devenus inutiles. **+Infos :** Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96.



Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous recherchez une formation,
un emploi, un apprentissage,
un logement ? Vous souhaitez vivre
une expérience à l'étranger ?
Vous avez besoin d'aide
concernant votre santé ?



L'équipe « *Dynam Jeunes* » basée à Saint-Germain-en-Laye est là pour vous orienter et vous conseiller.

Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel à Saint-Nom-la-Bretèche, vendredi 14 juin à partir de 14h.

Contact : 01 34 51 16 18

+Infos : missionlocalestgermain.org

Conseil municipal jeunes

Rencontre avec Monsieur le Maire



Le 28 mars, les enfants du CMJ ont reçu Gilles Studnia à l'Espace Jeunes pour un entretien privilégié au cours duquel ils ont pu lui exposer toutes les actions citoyennes qu'ils ont menées depuis la rentrée.

Ils lui ont notamment présenté une fresque qu'ils ont créée et qui symbolise les valeurs de la République.

Monsieur le Maire leur a expliqué le fonctionnement du conseil municipal des adultes avant de répondre à leurs nombreuses questions.

Dispositif Yes+

La solidarité toute l'année envers les séniors

En 2024, le dispositif **YES+** qui vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées évolue avec le recrutement de volontaires en service civique de 18 à 25 ans formés pour réaliser des missions de convivialité auprès de séniors isolés (visites à domicile, appels téléphoniques, activités collectives).

Ce dispositif est gratuit pour les séniors et accessible toute l'année. Inscriptions pour tous : oyesplus.fr

+Infos : Allô Autonomie 0 801 801 100 (appel gratuit) pour les séniors, 06 72 88 89 87 pour les jeunes en service civique.



A la bibliothèque

Ateliers créatifs avec Amélie



Durant les vacances d'avril, Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, a proposé aux enfants de plus de 5 ans, 4 ateliers créatifs gratuits leur permettant de fabriquer et décorer leur propre thermomètre de maison aux couleurs du printemps.

Vente de livres à prix mini !

Du 4 au 15 juin, la bibliothèque organise une incroyable vente de livres à prix réduit ! Venez offrir une seconde vie à ces compagnons de papier retirés de nos étagères. La sélection sera disponible à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot. Contact : 01 30 51 31 90 / Mail : bibliotheque@mairiesnlb.fr / Site web : bibsnlb.cassioweb.com

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

Autisme à l'école

Tous mobilisés pour la journée mondiale de l'autisme



Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui avait lieu le 2 avril, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire Pasteur se sont mobilisés toute la semaine pour réaliser des panneaux exposés dans le hall et les couloirs de leur établissement. Pour montrer leur engagement, tous étaient vêtus de bleu, couleur apaisante appréciée des enfants porteurs de ce handicap.

L'équipe de l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) leur a proposé des ateliers au gymnase de l'école pour mieux comprendre les troubles du spectre de l'autisme (TSA) qui toucheraient en France environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans. Les enfants ont aussi formé un immense ruban dans la cour. Une classe spécialisée accueille actuellement 7 enfants atteints de troubles autistiques au sein de l'école Pasteur.

Etat civil

Naissance

Lia COURTIN

le 21 janvier 2024 à Poissy

Ava CESSIO

le 8 février 2024 au Chesnay-Rocquencourt

Éloi BRUNET

le 20 février 2024 à Poissy

Capucine SERRERO

le 20 février 2024 au Chesnay-Rocquencourt

Faustine DE LACOSTE LAREYMONDIE

le 20 mars 2024 au Chesnay-Rocquencourt

Raphaël BRASART

le 23 mars 2024 au Chesnay-Rocquencourt

Mariage

Christophe VOYEAUD et Laure PILA

le 4 mai à Saint-Nom-la-Bretèche

Décès

Bernard ZANZUCCHI

le 3 février 2024 à Saint-Nom-la-Bretèche

Lionel BARON

le 7 mars 2024 à Rueil-Malmaison

Nota : la diffusion de ces informations personnelles a été autorisée par les familles et personnes concernées.

Hommage



Solange Choron a habité Saint-Nom-la-Bretèche de 1954 à 2017.

Elle a ensuite rejoint sa Charente natale où elle est décédée le 8 décembre 2023 à l'âge

de 89 ans. Avec son mari, Claude Choron, artisan électricien, ils ont créé en 1983 la Société SPCE (électricité, plomberie, chauffage) qui était située avenue des Platanes, puis rue Charles de Gaulle, entreprise familiale reprise aujourd'hui par leur fils Jacques.

Solange a été membre de l'association des commerçants et artisans de la commune et des donateurs de sang. La municipalité adresse ses condoléances à Claude, son époux, Jacques, Michel, Dominique et Jean-Paul, ses quatre enfants.

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

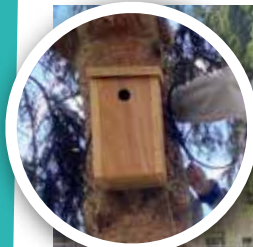
- Jeudi 13 juin (secteur vert)
- Jeudi 20 juin (secteur bleu)
- Jeudi 18 juillet (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Environnement

Des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires



Notre village, comme la plupart des communes de France, est confronté au fléau des chenilles processionnaires du pin ou du chêne. Tous les arbres infectés de l'espace public ont été dotés de pièges à collier. Pour limiter la prolifération de cet insecte classé parmi les nuisibles, le service technique a fabriqué une dizaine de nichoirs à mésanges, oiseau capable d'ingérer jusqu'à 500 chenilles par jour. Ces nichoirs ont été installés avec l'aide des membres du Conseil municipal des Jeunes.

Par ailleurs, rappelons qu'un arrêté municipal en date du 5 avril 2023 oblige tout propriétaire ou locataire à lutter contre l'expansion de ces insectes en procédant à leur piégeage et à la destruction des cocons observés chez lui. En effet, les poils très urticants de ces chenilles, au contact de la peau, peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques et avoir des conséquences graves notamment pour les enfants et les animaux de compagnie.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 25 mai 2024**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretechois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 27 juillet 2024** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).



Eco-garde

Depuis le printemps 2023, notre village est sous la protection d'un éco-garde volontaire et bénévole, habitant du village, Christophe Calange.

Notre communauté de communes a signé un accord avec le dispositif **Eco-gardes** qui a pour objectifs de veiller sur les espaces naturels (signalement des dépôts sauvages, vigilance feux, sécurité chemins, veille faune sauvage...), de sensibiliser et d'informer les promeneurs, d'échanger avec les chasseurs...

Christophe a mené plusieurs missions sur notre territoire : nettoyage et remise en état du crapauduc avec l'association *Saint Nom La Nature*, surveillance des chemins qui sillonnent la commune... Il travaille aussi avec les autres éco-gardes du secteur comme lors du nettoyage de la Mauldre fin avril (photo).

Pour rappel les éco-gardes sont bénévoles, ont généralement un travail durant la semaine et opèrent essentiellement le week-end.

Vous pouvez suivre leurs actions sur Facebook : [ecogarde.yvelines](https://www.facebook.com/ecogarde.yvelines)



16 MARS : Le carnaval de Saint-Nom 2024, animé par le groupe *Funkymuppet*, a rencontré un beau succès. En préambule, la MLC a présenté une démonstration de Capoeira au départ de l'espace JKM.



24 MARS : Sandrine, Myriam, Céline, Florence et Elisabete ont participé cette année encore à la journée nationale des ATSEM pour mieux faire connaître leur métier aux parents de la maternelle.



28 MARS : Les enfants de grande section de maternelle ont amené leur peluche favorite pour une auscultation par des étudiantes en 2^e année de médecine, afin d'atténuer la peur du milieu hospitalier.



6 AVRIL : Le concert caritatif organisé à JKM par l'Espace Jeunes et le Conservatoire de musique a permis de collecter trois caddies pleins de denrées non périssables au profit de la banque alimentaire.



27 AVRIL : Le salon *Vins et Vignerons* organisé à l'Espace JKM par le club d'oenologie de Saint-Nom-la-Bretèche a lieu tous les deux ans. De beaux échanges entre les 25 vignerons et les quelque 750 visiteurs.



4 MAI : Avec plus de 650 visiteurs, l'engouement pour le jeu de société moderne ne s'est pas démenti lors du 3^e Festival « *Jouons à Saint-Nom* » qui avait pour thème le médiéval fantastique.

« FAITES DU SPORT » ET TESTEZ LE COVOITURAGE

Avec les beaux jours, de très nombreuses animations et manifestations fleurissent dans le village dans tous les domaines : création avec le marché de créateurs, art avec le concert Mendelssohn Schumann et une exposition collective sur le thème de l'eau, culture avec deux représentations du spectacle « Juliette, le grand amour de Victor Hugo », encensé par la presse ou encore sport avec le tournoi open de tennis de l'AST et une nouveauté : la journée « Faites du sport ». L'idée de cette journée est née dans le cadre du comité consultatif Sport et suite à une série de réunions avec les associations sportives du village. Notre offre locale est particulièrement diversifiée et qualitative. En témoignent les nombreuses adhésions de pratiquants extérieurs au village ainsi que les très bons résultats obtenus par plusieurs clubs comme celui du BMX. Le dimanche qui suit la fête du village restera donc sous le signe de la fête avec des démonstrations et animations ouvertes à tous, organisées toute la journée par les associations en partenariat avec la commune. Cette journée permettra notamment de choisir plus facilement ses activités sportives lors de la journée des associations début septembre. Notez donc bien la date : dimanche 23 juin à partir de 10h.

Autre sujet « sportif » : à l'heure qu'il est les vélos et trottinettes TIER risquent d'avoir disparu de notre territoire communal (15 mai annoncé). La société TIER rencontre de grosses difficultés financières qui l'ont poussée à fusionner le 25 mars avec une autre entreprise du secteur et à se réorganiser autour des collectivités les plus rentables. Pourtant cette solution vélos / trottinettes en libre-service avait trouvé son public dans notre commune avec environ 1000 utilisateurs. La recherche de solutions est en cours mais le contexte est devenu défavorable pour toutes les entreprises de micro-mobilité financées par des fonds d'investissement qui leur demandent désormais de prouver leur rentabilité. Actuellement testée par plusieurs entreprises locales (Station V), une alternative pourrait être la solution de covoiturage de proximité Blablacar daily. Notre communauté de communes pourrait y adhérer prochainement mais vous pouvez déjà utiliser le service : il vous suffit de télécharger l'application, de renseigner vos horaires et l'application vous met en relation. Si vous testez ce mode de transport ou avez d'autres idées, dites-nous tout sur k.dubois@mairiesnlb.fr. L'équipe majoritaire « Un Village en Mouvement ».

CHRONIQUE DE GALERES ORDINAIRES

Mardi 26/03 : Catherine M souhaite prendre le train de 8h18 pour rejoindre les locaux parisiens de son entreprise. Plus aucune place balisée pour stationner route des Muses ni au parking. Sans autre possibilité, elle se gare le long d'un trottoir. A son retour, elle retrouve sa voiture rayée sur toute sa longueur. Jeudi 28/03 : Laurent P, consultant indépendant, a rendez-vous à la Défense chez un client potentiel à 15h. Confiant, il réserve un TAD à 13h30 qui ne viendra jamais. Laurent manquera son rendez-vous et n'aura pas le contrat espéré. Vendredi 12/04 : le chauffeur du TAD commandé par Camille F, lycéen qui va retrouver ses amis à Marly, a carrément refusé de le prendre sans aucune raison. Le même jour, Jules B. a vu passer devant lui le TAD - vide - qu'il avait réservé. Enfin, Sabine C, retraitée sans voiture, peu habile sur son smartphone, ne peut pas se rendre à la gare en journée faute de bus. Virginie B, quant à elle, sans TAD ni vélo électrique disponible, a dû rejoindre Saint-Nom à pied malgré la pluie et le froid de ce mois d'avril. Ces mésaventures qui nous ont été relatées sont le lot trop fréquent des usagers de la gare... sans parler des problèmes récurrents sur les lignes de transport scolaires exploitées par Transdev ! Les travaux entrepris route des musées ont pour objectif d'élargir la route sans création de nouvelles places de parking alors qu'il y a toujours davantage d'usagers de la ligne L et du Tram 13. Il est temps de nous mobiliser en impliquant les usagers concernés pour penser globalement, différemment, collectivement. Ne nous interdisons aucune option : Recherche de ressources privées/publiques pour financer une navette, une application, des solutions de co-voiturage permettant une accessibilité digne de son temps ; action collective et pression auprès de Transdev ? Cessons de clamer que ce sont les autres qui empêchent de résoudre le problème alors que peu d'initiatives ont été prises depuis 10 ans. Mettons notre énergie à la recherche de solutions réservées aux Nonnais-Brêtechois sans s'imposer des croyances limitantes qui freinent toute action. Nous demandons la tenue d'un comité citoyen au sujet des transports, qui, comme d'autres comités annoncés en 2020, ne s'est toujours pas réuni. Il est urgent d'agir pour le bien être de tous et l'attractivité de notre commune. Ensemble, cherchons et trouvons des solutions !

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » - JP ANTOINE, N ZENOU, J FENAILLON, S LAFEUILLADE

LES JO, C'EST TOUS LES 100 ANS

Chers Nonnais Brêtechois, Savourez l'éclat de la France alors qu'elle se prépare à accueillir cet été les Jeux Olympiques Paris 2024 (du 26 Juillet au 11 Août) et Paralympiques (du 28 Août au 8 Septembre). Un événement mondial rayonnant qui envoûtera plus de 5 milliards de téléspectateurs à travers le globe. C'est une opportunité unique pour vous d'embrasser une expérience d'une rare intensité, en assistant à l'une des compétitions. Pour tous les Français, c'est l'occasion de vibrer à l'unisson, dans une symphonie de passions.

À Saint-Nom, le Samedi 3 Août, nos rues accueilleront la prestigieuse course en ligne des hommes. Nous vous convions à vous joindre en masse le long des parcours pour soutenir avec ferveur nos coureurs nationaux. Imaginons ensemble une atmosphère enchanteresse, magnifiée par nos écrans et captivante pour les regards du monde entier.

Entre nous, saviez-vous qu'entre 1912 et 1948, pas moins de 150 médailles olympiques ont été décernées dans des domaines aussi majestueux que la peinture, la sculpture, la littérature, la musique et l'architecture ?

Le Sport et l'Art sont indissociables, tissant ensemble un récit de gloire et d'émerveillement. C'est dans cet esprit que nous espérons que le service culturel de Saint-Nom prépare une exposition somptueuse, fusionnant l'Art et le Sport dans une danse envoûtante. Car après tout, ces moments d'union artistique et athlétique sont rares, et nous devons patienter un siècle avant de les retrouver.

Prenez soin de vous et à très bientôt,

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUÈS, Conseillers Municipaux, et toute l'Équipe « J'aime Saint-Nom ».



label vue

NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
 Du mardi au samedi
 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h






ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
 CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90
 Mail : contact@alves-sas.com





SAS ISSNER
 paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
 Elagage / Abattage
 Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com



SAS ISSNER
 Création - Rénovation

06 86 84 02 14

Carrelage intérieur
 (sol, salle de bains, cuisine, parquet)

Terrasse
 (dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)

Démolition

40, rue Charles de Gaulle
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com



PROPRIÉTÉS À VENDRE



CARDINAL IMMOBILIER

01 34 62 11 72

9 Rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi - www.agenceducardinal.fr

Votre agence sur la plaine de Versailles depuis 1981

RCS Versailles B 323 362 699 - CPI 7801 2018 000 038 033

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com